

Contract and tort Law 2

ECTS : 2

Description du contenu de l'enseignement :

Contenu : professionnels, culturels, d'actualité et de société

Forme : Lectures et commentaires d'arrêts de la Cour de cassation et cas pratiques.

Méthodologie : prise de parole en public, travail sur l'expression orale et écrite.

Compétence à acquérir :

Savoir s'exprimer à l'oral

Améliorer ses compétences langagières et communicationnelles

Enrichir son vocabulaire

Développer sa créativité

Travailler en équipe

Mode de contrôle des connaissances :

1/3 contrôle continu

-1 note : cas pratique + commentaire d'arrêt.

-travail individuel hebdomadaire

2/3 examen final

Texte + questions, exercices de grammaire et vocabulaire, tâche d'expression écrite

Bibliographie, lectures recommandées :

A. Bénabent : Droit civil : Les obligations (Montchrestien)

Y. Buffelan-Lanore : Droit civil : 2ème année (Masson)

R. Cabrillac : Droit des obligations (Cours Dalloz)

H. Capitant, F. Terré et Y. Lequette : Les grands arrêts de la jurisprudence civile (Dalloz)

B. Fages : Droit des obligations (LGDJ)

J. Flour, J.L. Aubert et E. Savaux : Les obligations : Tomes 1 et 2 (A. Colin) Ph. Malaurie, L. Aynès et Ph. Stoffel-Munck : Les obligations (Cujas)

Ph. Malinvaud : Droit des obligations (Litec)

S. Porchy-Simon : Les obligations (HyperCours Dalloz)

A. Sériaux : Droit des obligations (PUF)

B. Starck, H. Roland et L. Boyer : Obligations : Tomes 1, 2 et 3 (Litec)

F. Terré, Ph. Simler et Y. Lequette : Les obligations (Précis Dalloz)

Document susceptible de mise à jour - 06/02/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16